

L'aménagement de Port-Blanc en Baden en question

Inquiétude d'une association îloise



Pour résoudre le problème de stationnement, on ne peut faire, selon Marc Burban, l'économie des facteurs humain et saisonnier (photo Alex Tsvétoukhine)

L'Association pour la défense et la protection de l'Île-aux-Moines (ADPIM) compte 298 adhérents. Par courrier, elle vient de faire savoir son inquiétude car, selon elle, les projets d'aménagement de l'espace portuaire de Port-Blanc en Baden « aggraveront les contraintes de l'insularité ». Elle a écrit à Raymond Marcellin et Pierre Pavec.

Pas contente, l'Association pour la défense et la protection de l'Île-aux-Moines (ADPIM). Le projet d'aménagement de l'espace portuaire de Port-Blanc, présenté lors de l'assemblée générale de l'association des Amis de Port-Blanc (recul de 200 mètres

de tous les emplacements de stationnement situés en front de mer pour l'été 1994 et modification des conditions d'embarquement des passagers îlois) est qualifié « d'extrême » par l'ADPIM.

Pour l'association, il « aggravera les contraintes de l'insularité » et rendra « plus difficile l'accès aux bateaux de passages pour les îlois et leurs cols ».

L'avis des îlois

Sans reprendre tout l'argumentaire développé par Marc Burban, le président de l'ADPIM, et adressé à M. Bourric, directeur technique du conseil général du Morbihan, retenons-en les remarques et suggestions suivantes :

Emplacements de stationnement. — Le projet prévoit de supprimer 260 places publiques et d'en créer 158 privées. Reculer une partie des emplacements, en les laissant disponibles pour des stationnements courts, lui paraîtrait « judicieux ». « Je ne pense pas, écrit Marc Burban, que pour régler un problème de stationnement estival, il faille imposer des contraintes importantes à une population insulaire. Le maintien d'au moins soixante places de proximité, à stationnement limité en durée, réservés aux îlois, semble logique et permettrait de satisfaire, à mon sens, tout le monde. »

Accès aux bateaux. — « Avec la marée basse, les rampes d'accès à un ponton deviennent pen-

tues ; cela ne peut faciliter l'accès aux bateaux des passeurs pour tous (personne chargées de cols, personnes âgées, handicapées...). Il faut savoir que la moyenne d'âge de la population de l'Île-aux-Moines est élevée (avec le foyer-logement qui vient d'ouvrir, elle ne peut qu'augmenter). »

Ainsi, pour Marc Burban, on ne peut traiter cet aménagement dans l'espace « sans oublier le facteur saisonnier et le facteur humain ». Et d'estimer « souhaitable » qu'on prenne l'avis des îlois comme a été pris celui des habitants de Port-Blanc. « Si ce projet doit être réalisé pour l'été 1994, il faudrait envisager la tenue d'une réunion d'information publique, comme cela a déjà été fait à Baden. »